



JOURNAL

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.



Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mardis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnemens, insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — Francfort, 12 janvier.

La Gazette du Commerce de St.-Petersbourg publie un ukase impérial du 6 (18 décembre), qui a une importance spéciale pour les autres nations, attendu qu'il autorise l'importation de diverses marchandises étrangères et diminue les droits en faveur de certains produits de l'industrie manufacturière des autres états. L'ukase adressé au sénat dirigeant est conçu dans les termes suivans :

« En examinant attentivement la marche de l'industrie manufacturière dans notre empire, nous avons remarqué avec plaisir que les mesures protectrices de la production indigène pouvaient être modifiées sans inconvéniens, et que l'admission des marchandises étrangères d'une qualité supérieure entreprendrait une heureuse émulation au sein de l'industrie nationale; nous avons donc jugé convenable de faire quelques changemens dans le tarif, en admettant d'une part l'importation de certains articles prohibés jusqu'à ce jour, et de l'autre en diminuant les droits sur des articles dont l'introduction ne peut porter préjudice aux productions de la Russie. La note suivante des articles comprend les changemens apportés dans les droits de douane à acquitter. Etouffes de laine, draps 1 rouble 1/2 à 2 roubles d'argent; bas 70 kopeks d'argent, etc. »

(Gazette d'état de Prusse.)

FRANCE. — Paris, 15 janvier.

On lit dans le Phare :

« La fermentation qui règne dans la légion française par suite du dénûment absolu dans lequel se trouvent depuis plusieurs mois les officiers et les soldats n'a pas tardé d'éclater. Les officiers de ce corps se sont réunis le 30 du mois passé pour rédiger une pétition aux cortès ayant pour objet de leur représenter l'état de misère dans lequel ils se trouvent, et de prier cette assemblée de faire de sérieuses représentations au gouvernement de la reine, soit pour mettre enfin un terme à leurs souffrances, soit pour libérer la légion du service espagnol et la faire rentrer à celui de France.

« Cette démarche ayant été communiquée au colonel Conrad avec prière d'y adhérer, ce chef a répondu aux officiers, porteurs de la pétition, que les réglemens tant espagnols que français interdisaient les représentations collectives, qu'il les invitait à ne pas donner suite à leur projet, et qu'au besoin il le leur défendrait.

« Deux officiers de la légion, dont nous taisons les noms, ont voulu profiter de la réunion de leurs camarades qui a eu lieu à Villava, près de Pampelune, pour y développer un plan qui ne tendait à rien moins qu'à arrêter le colonel Conrad et entrer à Pampelune pour forcer les autorités à satisfaire leurs réclamations. Ce projet dont il est difficile, s'il eût été mis à exécution, de calculer les conséquences, a heureusement été repoussé avec indignation par tous les officiers présens à la réunion. »

« On a intercepté des dépêches adressées à don Carlos. Dans le nombre se trouve une lettre très-curieuse du baron Capelle. Elle dit en substance : « que les puissances sont fermement décidées à ne reconnaître Charles V que quand il sera maître de Bilbao, et qu'un échec devant cette place lui porterait le plus grand préjudice. Quant à l'intervention, elle n'aura pas lieu, » dit la lettre, tant que les doctrinaires seront au pouvoir. C'est pourquoi il est à désirer qu'ils se maintiennent, et les puissances sont bien décidées à les appuyer de toute leur influence. »

(Temps.)

« La discussion de l'adresse continue à présenter beaucoup d'intérêt dans la chambre des députés. Dans la séance du 13, M. Garnier-Pagès, attaquant le ministère, avait dit :

« Maintenant, messieurs, je demanderai ce que l'on a fait de la légalité, cette force morale qui vaut mieux que la force des baïonnettes, la légalité ! Il y a une foule de petits faits plus ou moins connus, mais graves, auxquels on ne fait pas assez d'attention; on ne sait pas assez en France qu'il y a des journaux de Belgique et de Londres que nous ne pouvons ni lire ni recevoir; qu'il y a une censure à la frontière, une douane de l'intelligence; qu'on ne laisse passer que ce que l'on veut; et pourtant aucune disposition des lois de septembre, ou tout autre, ne donne une pareille faculté

aux ministres. Comment ! nous écrivons en Belgique, et on nous répond que les journaux ne passent pas; nous ne pouvons pas recevoir des journaux d'un gouvernement dirigé à peu près dans le même sens que le nôtre. Je demande si cet état de choses est tolérable? »

Ensuite, dans la même séance, M. Barrot avait fait insérer dans l'adresse le paragraphe suivant :

« Ce repos, sire, ne sera jamais plus fortement garanti, que quand il sera fondé sur le respect des droits consacrés par les traités; et parmi ces droits la France ne cessera pas de mettre au premier rang ceux de l'antique nationalité polonaise. »

Dans la séance du 14, la lutte entre le tiers-parti et la doctrine a continué de plus belle, et les paragraphes relatifs à la Suisse et à l'Espagne ont été vivement débattus. Le premier a été adopté, et la discussion, sur ce qui concerne l'Espagne, a été continuée au lendemain.

MM. Molé et Thiers ont prononcé des discours remarquables, mais en revanche M. de Gasparin a été très-faible, et n'a pu que balbutier des paroles inintelligibles. On annonce la retraite de ce ministre.

Du 17. — La Cironique de Paris, journal bien informé de ce qui se passe aux Tuileries, dit qu'un ministère est tout prêt pour remplacer le ministère Molé-Guizot. Ce serait le maréchal Soult à la guerre avec la présidence, M. Sébastiani aux affaires étrangères et M. de Montalivet à l'intérieur; le reste serait pris dans la chambre des députés.

« Le gouvernement a réclamé, dit-on, la présence du maréchal Clausel en France, pour les explications sur l'affaire de Constantine. On assure que le dernier appel fait au maréchal est si impératif, qu'il ne peut manquer d'y obtempérer.

D'un autre côté, on disait aujourd'hui que l'on avait reçu des nouvelles du maréchal, et qu'il avait quitté l'Afrique pour se rendre à la chambre; mais on ajoutait que les difficultés de la navigation et les délais prescrits par les règles sur les quarantaines ne lui permettraient pas d'être arrivé pour la discussion du paragraphe de l'adresse relatif à l'expédition de Constantine.

« Hier vers midi, un commissaire de police, assisté de nombreux agens, a saisi 5000 sabres d'infanterie (ancien modèle) dans une maison de roulage de la rue Grange-Batelière. L'entrepreneur de cet établissement a dit ignorer la destination de cette grande quantité d'armes, mais on a tout lieu de croire qu'elles étaient envoyées à l'armée de don Carlos. On les a aussitôt chargées sur deux chariots et dirigées vers la préfecture de police.

« M. le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Londres, est parti jeudi dernier pour se rendre à son poste. Tout le monde croit que ce sera sa dernière campagne diplomatique.

« L'Écho de la Haute Marne annonce qu'un habitant de la petite ville d'Orges vient d'inventer un areostat à vapeur, au moyen duquel on pourra en peu de tems se rendre de Paris à Moscou, en ne s'élevant qu'à quelques toises de la surface de la terre. On pourrait aussi, à l'aide de cette machine locomotive, transporter en un clin d'œil les masses les plus pesantes d'un lieu à un autre.

« Depuis deux jours, Meunier a commencé, dit-on, à prendre une attitude plus ferme, il a cessé de pleurer. Il paraît frappé de l'idée qu'il n'y a pour lui aucun espoir de grâce ou de salut, et en sortant hier du cabinet du juge d'instruction il a dit à ses gardiens : « C'en est fait de moi, je suis un homme perdu. » Les gardiens ont ordre de ne jamais lui parler et de ne répondre à aucune de ses questions.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les dernières nouvelles d'Espagne sont du 5 janvier. Barcelonne est tranquille ainsi que Madrid.

Le chef d'état-major de l'armée de Valence était arrivé le 3 dans cette ville, avec la mission d'exposer au gouvernement les besoins du corps d'armée dont il fait partie, et qui n'a plus même de général, depuis le remplacement du maréchal-de-camp don Francisco Narvaez, autre que celui qui a poursuivi et deux fois battu les troupes de Gomez.

D'après les correspondances de Bilbao, publiées par les journaux anglais, cette ville commence à se remettre des malheurs et des privations d'un long siège, si héroïquement soutenu, et l'armée carliste est assez désorganisée par suite du dernier échec qu'elle a subi.

On craint beaucoup de voir éclater une guerre civile sérieuse à Cuba, entre le général Tacon, capitaine-général et gouverneur de l'île, et un de ses lieutenants, le général Lorenzo, qui commande à San-Jago.

— Nous recevons le bulletin de l'affaire qui a eu lieu le 21 décembre sur la ligne d'Arlaban, entre le colonel Conrad et les troupes sous les ordres de Garcia. On se rappelle que dans ce combat le chef des lanciers polonais de la légion d'Alger fut tué par le colonel carliste don Antero Dancausa. Les christinos ont eu 24 hommes tués, un grand nombre de blessés, plusieurs chevaux et une quantité de lances et de sabres ont été trouvés sur le champ de bataille.

Les carlistes ont eu deux morts et neuf blessés.

L'étendue de cette pièce nous empêche de la reproduire.

Quelques lettres de Durango annoncent que Bilbao est de nouveau bloqué par les troupes du roi; cependant notre correspondance officielle du 6 ne nous en parle pas; elle confirme seulement la reprise de Santo Domingo.

Quelques bataillons carlistes ont été détachés pour la Ribera, d'autres pour la ligne d'Arlaban. On attribue ce mouvement à l'arrivée de Narvaez et d'Alaix à Burgos et aux dispositions qu'ils faisaient le 5 pour se rendre à Vittoria.

Une lettre de Bayonne du 11, nous annonce que les hommes de la légion étrangère désertent par bandes en France; 25 étaient arrivés ce jour-là dans la ville.

— Les lettres officielles du quartier-royal sont du 9. Elles ne portent absolument rien de relatif aux opérations militaires ou aux changemens ministériels annoncés par la dépêche télégraphique d'hier.

Le quartier-général de l'infant don Sébastien est toujours à Zornoza.

Les carlistes connaissent le projet formé par leurs adversaires de pénétrer simultanément dans la Biscaye et Guipuscoa. Des mesures ont été prises pour s'opposer à l'exécution de ce plan.

Outre les bataillons qui ont été envoyés en Navarre et sur la ligne d'Arlaban, des forces imposantes, tant en infanterie qu'en cavalerie, sont destinées à rallier la division de Guibelalbe à Hernani.

Les lettres de Bayonne annoncent que les carlistes, bien loin de se disposer à abandonner Fontarabie et Irun, se fortifient au contraire sur ce point; 4 obusiers y ont été transportés ces jours derniers. Les ouvrages de défense d'Oyarsun et d'Hernani sont mis en état.

Les troupes d'Espartero qui occupent Bilbao manquent absolument de vêtements et de chaussures; elles se livrent en attendant, dans la ville DÉLIVRÉE, aux plus grands désordres. Les carlistes, qui occupent toutes les hauteurs environnantes, les harcèlent et les inquiètent excessivement.

— On élève les fortifications de Bilbao. Espartero vient d'arriver à Portugalette; il se consulte avec les officiers de la marine anglaise. On dirait que le général de Marie-Christine a perdu la tête. Ses colonnes se promènent dans un cercle étroit de la ville; d'un côté il ne veut pas attendre la jonction de Narvaez et de l'autre il n'ose rien entreprendre. Tout va bien à Durango. Charles V a donné l'ordre au général en chef de préparer tout pour un nouveau siège. Gomez doit se porter avec un corps de cavalerie en Navarre et recommencer son admirable guerre de partisans. Ce sera le moyen le plus efficace pour intimider Saarsfield, qui n'ose pas bouger de Pampelune. On nous annonce par des voies certaines que, le 6 de ce mois, la cavalerie des christinos a été mise en déroute dans les environs de Santa-Barbara, par la vaillante cavalerie de Cabrera.

On assure qu'un traité secret serait conclu entre la régente et le cabinet de Saint-James, au préjudice de la France, et qu'en vertu de ce traité l'Angleterre ferait un emprunt de 100 millions de réaux pour l'Espagne, à la condition que Bilbao, Portugalette, le Passage et St.-Sébastien seraient occupés par la légion anglaise pour y rester jusqu'à l'entière liquidation de la dette.

— Nous lisons dans la *Sentinelle*:

« L'administration générale des douanes carlistes vient de prendre de nouvelles dispositions au sujet des droits qui sont perçus à la frontière sur les marchandises et les denrées coloniales qui arrivent de France. Il paraît que ces droits seront diminués de beaucoup. »

— On écrit de Madrid, le 9 janvier:

« La chambre vient d'adopter une proposition très-significative qui avait été présentée et signée par plusieurs députés. Cette pro-

position a pour but de faire déclarer coupables de vol, tous les acquéreurs ou vendeurs de biens des Espagnols émigrés ou poursuivis. Cette proposition prise en considération a été renvoyée à la commission de législation.

» On s'occupe aussi d'une affaire très-délicate. Nous voulons parler de la mesure prise à l'égard des décorations accordées aux généraux et personnages étrangers qui ont participé à l'intervention de 1823. Parmi les décorations supprimées on remarque en première ligne celles du prince de Metternich et de M. Château-briant. »

— Les généraux Narvaez et Ribero attaqueront avec 15 mille hommes la ligne d'Arlaban. C'est la position la plus formidable occupée par les carlistes dans les provinces basques; Guebara est bien fortifié. Des tranchées et des parapets ont été disposés sur toute la ligne de Salvatiene à Vittoria. Des travaux importants ont été faits par les carlistes à Sanilas et Mondragon; 8000 hommes défendront cette position sous les ordres des généraux Camillo, Moreno et Goin. Le 6, ils ont dû recevoir un renfort de 2000 hommes.

Durango et la grande route de Biscaye seront attaqués simultanément par Espartero, partant de Bilbao, et Alaix, débochant par la vallée de Mena. Les forces de cette division s'élèvent à 24 mille hommes. Les carlistes, pour lutter contre ces forces, ont, sous les ordres de Villaréal, 24 bataillons, formant près de 14000 hommes, 400 fantassins et 800 chevaux sous les ordres de Gomez. Les points occupés par les carlistes de ce côté, sont naturellement forts; ils garnissent les hauteurs de Galdacano, de Miravillas, et dans les voisinages plus immédiats de Bilbao, les défilés d'Orduna et le mont de Descarga.

Evans et les anglais attaqueront Irun et Fontarabie. Cette dernière ville se soutiendra peut-être difficilement contre les efforts combinés d'Evans et de la marine anglaise, commandée par lord John Hey. Irun ne sera pas aussi aisément emporté. La marine anglaise, dans cette attaque, ne pourra rendre aucun service. Il y a des ouvrages extérieurs à enlever, et dans la ville même, une garnison aussi brave que résolue tiendra jusqu'à l'extrémité.

Ainsi quelques jours doivent amener de grands événements. L'attaque et la défense sont également actives dans leurs préparatifs.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 17 janvier.

Le roi a ordonné que l'église de Notre-Dame à Maestricht, qui depuis plusieurs années servait d'arsenal, serait cédée aux catholiques, pour la paroisse de Saint-Nicolas, et cela à des conditions très-favorables. On a remarqué qu'en cette occasion les protestants aussi bien que les catholiques rivalisent de zèle pour contribuer aux frais nécessaires.

Des nouvelles particulières de Padang, de la première moitié de juillet, annoncent que depuis le mois précédent il n'y avait plus eu d'hostilités devant Bonjol entre nos troupes et l'ennemi. Mais on croyait qu'il y aurait bientôt de notre part une attaque générale, appuyée par la grosse artillerie qui venait d'arriver. Notre armée avait été considérablement renforcée dans ces derniers tems; son état sanitaire était satisfaisant.

Anvers, 16 janvier.

Dans la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, la chambre des députés de France vient d'adopter un paragraphe qui mérite au plus haut degré l'attention de la Belgique et qui ne peut manquer de faire dans ce pays la plus profonde sensation. Le paragraphe dont nous voulons parler est, on le devine de reste, celui qu'a proposé M. Odilon Barrot en faveur de la nationalité polonaise. En effet, il ne s'agit de rien moins que d'un retour aux traités de 1815, que réclame la chambre du gouvernement, et cela de la manière la plus explicite, la plus ferme et la plus vigoureuse.

« Le repos du monde, dit l'adresse, ne sera jamais plus fortement garanti que lorsqu'il sera fondé sur le respect des droits consacrés par les traités, et parmi ces droits la France ne cessera de mettre au premier rang ceux de l'antique nationalité polonaise. »

Voilà un grand principe de posé, et sans doute qu'en le proclamant la chambre n'entend pas qu'on en tronque les conséquences. Or, le royaume de Pologne, dont les députés de France appellent de leurs vœux la resurrection, n'est pas le seul dont les traités de Vienne eussent jeté les bases et garanti la durée; les mêmes traités avaient aussi créé un royaume des Pays-Bas; la destruction de ce dernier est donc aussi bien la violation de certains droits consacrés par les traités que la destruction du premier. Si donc l'on veut la resurrection de l'un, on doit désirer aussi la renaissance de l'autre. Impossible, une fois le principe admis, de se dérober à cette conséquence. C'est ici une nécessité logique inexorable. Nous sommes curieux de lire les sophismes à l'aide desquels certains journaux de Paris et de Bruxelles essaieront de s'y sous-

traire.
France
vrai.

Hier
solennel
luxemb.
noncé l
montré
la gran
l'éloque

« Ne
le prosp
parée d
qui pro
intérêt

dit-on,
dénoter
parfaite
dessein
belle et
un nou
qui ont
viendra
général
riveron

nir le M
des bate
Cette
se réali
fondée
négocia
apparte

— I
— C

« Ne
méridie
» L'

fort lég
lui rend
sans s'a
connu,
lui éta
cherché
lade. S
qu'il pe
son mē
de la sa
que cet
très-gr
de son

— C
dirigé,
incorp

Deput
arrivé à
169 dé

— L
de ces r
mes ou
présent

Dans
ce prin
mait so
les avis

un air
cette sa
« que d
Il es
juste la

— L
des forc
les rapp
qui ne

un tem
sus des
préciser
pleine e
légitime

En attendant, constatons que la chambre des députés de France vient de faire un grand pas dans la voie du juste et du vrai. (Journal du Commerce d'Anvers.)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 21 janvier.

Hier, jour de la fête patronale de saint Sébastien, une messe solennelle a été célébrée dans l'église St-Pierre, pour la Société luxembourgeoise des arquebusiers. M. l'abbé Manternach a prononcé le sermon. Ce jeune prédicateur de la parole évangélique s'est montré à la hauteur de cette sainte mission; rarement l'onction et la grandeur du caractère ont été portées à un plus haut degré dans l'éloquence de la chaire.

— On écrit de Vienne, 6 janvier :

« Nous apprenons que dans le courant de ce mois on publiera le prospectus d'une entreprise de navigation et d'industrie, préparée dès long-tems avec maturité et dans le repos du cabinet, et qui produira une grande sensation, parce qu'elle doit être d'un intérêt véritablement européen. L'ensemble du plan est conçu, dit-on, sur une échelle grandiose et d'après des bases solides, qui dénotent, de la part de ceux qui l'ont préparé, une connaissance parfaite et pratique de ce genre d'entreprises. Il paraît qu'on a le dessein d'utiliser la plaine de Brigittenau, dont la situation est si belle et où on célèbre chaque année la fête populaire, pour en faire un nouveau Manchester et y établir tous les genres de fabrications qui ont besoin de l'eau comme force motrice, et que Vienne deviendra ainsi, en peu d'années, le centre industriel et l'entrepôt général du commerce et de l'expédition des marchandises qui arriveront des ports de la Hollande par le canal Louis qui doit réunir le Mein au Danube, et qui seront alors envoyées par le service des bateaux à vapeur sur ce fleuve jusqu'aux côtes de l'Asie mineure.

Cette entreprise est d'autant plus intéressante qu'elle ne doit pas se réaliser au moyen d'une émission d'actions, mais qu'elle sera fondée par une réunion de grands capitaux versés par de riches négocians et propriétaires, et par des bourgeois actifs et laborieux appartenant à la classe moyenne de la société.

— L'ouverture du parlement anglais aura lieu le 30.

— On écrit de St.-Petersbourg, 5 décembre :

« Nous apprenons par la lettre d'un habitant de l'Allemagne méridionale résidant à St.-Petersbourg, l'anecdote suivante :

» L'empereur Nicolas étant sorti selon son usage dans un traîneau fort léger, attelé d'un seul cheval, rencontra un officier qui, sans lui rendre avec respect les honneurs militaires, le salua en passant sans s'arrêter. L'empereur irrité lui cria qu'il l'avait fort bien reconnu, et lui reprocha de ne lui avoir pas rendu l'hommage qui lui était dû. L'officier s'excusa sur ce qu'il était pressé d'aller chercher un médecin pour sa femme qui était dangereusement malade. Sur cette réponse, l'empereur lui répondit avec douceur qu'il pouvait continuer son chemin. S. M. envoya bientôt après son médecin ordinaire au domicile de cet officier, pour s'informer de la santé de son épouse. Celui-ci ayant rapporté à l'empereur que cette dame venait d'accoucher heureusement à la suite de très-grandes douleurs, il fit dire à l'officier qu'il serait le parrain de son enfant nouveau-né. » (Mercure de Souabe.)

— On écrit de Flessingue, du 11 de ce mois, qu'on en avait dirigé, ce jour-là, sur Kampen, 9 déserteurs belges, pour être incorporés dans les chasseurs de Cleerens.

Depuis le 1^{er} janvier 1836 jusqu'au 5 du mois courant, il est arrivé à Flessingue des 4^e et 5^e districts de la province de Zélande, 169 déserteurs belges.

— Le roi des Français, quoique homme d'esprit, dit rarement de ces mots caractéristiques, qui peignent d'un seul trait les hommes ou les choses. En voici pourtant un qui lui est échappé en présence d'un de nos concitoyens, que nous pourrions nommer.

Dans une des soirées de la cour des Tuileries, on parlait devant ce prince de la révolution belge : chacun des interlocuteurs exprimait son opinion avec assez de liberté; et comme on le sent bien, les avis étaient partagés. Le monarque, après avoir tout écouté avec un air de malice bien caractérisé, termina la conversation par cette saillie : « La révolution belge, messieurs, n'est autre chose que de l'eau bénite en fermentation. »

Il est impossible de définir d'une manière plus brève et plus juste la catastrophe de septembre. (Industrie.)

— L'équilibre politique, c'est-à-dire une certaine pondération des forces entre les états est une de ces lois générales qui régissent les rapports et les destinées des nations. C'est une loi de prudence qui ne peut être méconvenue impunément et ne l'est jamais que pour un tems; l'histoire vient à l'appui de la raison pour mettre au-dessus des sophismes ce principe aussi ancien que le monde; et c'est précisément pourquoi nous avons en l'avenir une confiance si pleine et si entière; c'est qu'il ne s'agit pas seulement des droits si légitimes du roi Guillaume, des intérêts de la Belgique et de la

Hollande; mais d'un de ces grands principes d'ordre et de conservation placés par la providence au-dessus de la mobilité des opinions et de la volonté des hommes. Il s'agit de la paix, du repos de l'Europe, de la sécurité de toutes les puissances que six années d'inquiétudes et d'efforts n'ont encore pu leur assurer.

Ce n'est ni sur les bords de la Baltique, ni au-delà des Pyrénées qu'il faut chercher des espérances; c'est dans la force même des choses; tous les potentats s'uniraient pour consolider le royaume de Belgique et lui assurer une longue durée et, nous le disons hardiment, tous échoueraient.

Aussi long-tems que la paix du bon abbé de St-Pierre n'est pas réalisée;

Aussi long-tems que la Belgique reste placée dans la dépendance nécessaire de la France;

Aussi long-tems que la Belgique entretient une armée de cent mille hommes pour la France;

Aussi long-tems que la fermeté et la persévérance de la maison d'Orange feront à la Belgique une nécessité de se livrer à l'un ou à l'autre de ses puissans voisins;

Sa neutralité ne sera qu'une chimère, son avenir incertain, la sécurité de l'Europe compromise.

Que nos révolutionnaires s'agitent, qu'ils se fuient eux-mêmes, que sans confiance dans leurs œuvres, ils cherchent ailleurs des espérances; telle est la nécessité de leur position. Laissons-les mendier basement leur existence, laissons-les au moindre bruit se lever, se réjouir ou trembler; gardons-nous de nous assimiler à eux; puissions dans la force même des choses et dans nos convictions, cette confiance que ne peuvent donner ni altérer les triomphes ou les défaites de don Carlos; c'est la justice contre la violence; c'est la paix de l'Europe, c'est la sécurité des peuples et des rois compromise par une fausse combinaison, que nous avons l'honneur de défendre; le triomphe de notre cause est une question de tems; attendons-en les bienfaits avec le calme de la conscience et la force d'une véritable conviction. (Industrie.)

— Le commerce de Lisbonne, jadis si florissant, paraît aujourd'hui avoir atteint son dernier degré de décadence, et pour ceux qui ont connu cette ville dans ses jours de prospérité, ce doit être un sujet de mélancolie de la voir ainsi abandonnée. Un coup-d'œil jeté des hauteurs d'Almada rend cette tristesse encore plus profonde. De là, vous pouvez contempler une ville immense, s'étendant d'une longueur de cinq milles sur les bords d'une rivière de plusieurs milles de largeur, que sillonnaient plusieurs centaines de navires, à part les frégates et les vaisseaux de guerre. Le fleuve, à présent désert, porte à peine 12 à 15 bâtimens (smacks et schooners) de 70 tonneaux, arrivés la plupart sur lest pour charger des oranges et des oignons.

Ces bateaux sont groupés dans un espace resserré auprès de la douane, laissant le reste de la rivière aussi nu que le Mississipi, à 500 milles de son embouchure.

Jusqu'en 1807, Lisbonne était la seconde ville de l'Europe pour l'importance commerciale, elle ne le cédait qu'à Londres pour l'industrie et pour l'activité.

Concentrant tout le commerce d'importation et d'exportation de ses vastes colonies d'Amérique, dont il était l'unique marché, le Portugal n'exigeait point de ses enfans un grand esprit d'entreprise pour les rendre opulens. Il était l'intermédiaire indispensable par lequel passait le trafic important du Brésil. C'est alors que des fortunes colossales se créèrent et que la banqueroute était une chose inconnue dans cet heureux pays.

L'entrée de l'armée française à Lisbonne en 1807 fut le premier coup, et l'on peut dire le coup mortel porté à sa prospérité. Elle força le roi Jean VI à transporter le siège du gouvernement à Roi de Janeiro, circonstance qui eut pour résultat d'ouvrir les ports du Brésil au commerce du monde entier : dès-lors, le Portugal cessa d'être l'entrepôt nécessaire.

Néanmoins, aussi long-tems qu'il continua à se liguier avec ses colonies, il en retira quelques avantages. Les cortès en 1812 tranchèrent ce dernier fil. L'empire brésilien proclama son indépendance, et une haine profonde et irréconciliable surgit entre les deux pays.

Depuis, le commerce du Portugal est réduit à l'importation des manufactures anglaises, dont une partie passe en Europe, et à l'exportation de ses vins, fruits, liège, laine et sel, produits de son sol.

Sa ruine finale paraissait encore éloignée : don Pedro se chargea d'une triste mission et son décret du 18 avril 1834 y mit le sceau.

Par ce décret on ouvrait les marchés aux marchandises de toutes les nations étrangères moyennant un droit de 15 p. c.; ce décret, porté pour nuire au commerce anglais, inonda le pays de soierie, de dentelle et de modes françaises, dont les cinq sixièmes entraient en fraude.

Enfin, comme la France ne consomme aucun des produits du

pays, il en sortit une masse de numéraire. La guerre civile d'Espagne, la glorieuse révolution du 9 septembre et la réaction du 5 novembre, ont fait fuir la noblesse, qui dépendait à Lisbonne ses immenses revenus. Cette ville n'est plus qu'un cadavre. Il se trouve en ce moment, dans le Tage, un seul vaisseau marchand, où le portugais vient tristement embarquer ses fruits.

ÉTAT-CIVIL.

Naissances : Le 12 janvier, Marguerite Emmel et Théodore Flammersfeld; le 13, Pierre Vollmer, Marie Pösmann et Marie-Rose Lennig; le 14, Anne Houss; le 15, Marguerite Budde et Marie-Joséphine Weck; le 16, Jacques Bremer; le 17, Eve Theis.

Mariages : Le 14 janvier, Jean-Auguste Liebig, sous-officier au 37^e régiment de ligne prussien, avec Caroline Ritter, et Henri Hoffmann, ex-maître-châssé, avec Agnès Wallendorff.

Décès : Le 13 janvier, Marie-Joséphine-Louise de Nonancourt, veuve Godefroid Dufaing d'Aigremont, âgée de 56 ans; le 15, Barbe Thill, âgée de 17 jours; le 16, Marie-Rose Lennig, âgée de 3 jours; le 17, Anne Pommerell, âgée de 9 mois, et Nicolas Hanno, fileur de laine, âgé de 81 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

AVIS.

Le public est prévenu que Madame veuve PETTINGER, propriétaire, domiciliée à Berschbach, lèz-Mersch, a renoncé à son auberge et ne tient plus le cabaret.

Vente d'une Maison.

Jeudi, 9 février 1837, à trois heures de relevée, il sera procédé à la vente publique, aux enchères d'une Maison d'habitation, sise au Grund, faubourg de cette ville, rue Tillerich, entre la propriété du sieur Specht et celle de Jean Jungblut.

La vente aura lieu en la maison sus-désignée.

MAJERUS, Notaire.

VENTE

de Terres, Prairies et Bois.

Lundi, 30 janvier courant, M. François Schloesser, d'Altzingen, fera vendre aux enchères les Terres, Prairies et Bois lui appartenant, sis au territoire d'Altzingen.

MAJERUS, Notaire.

VENTE DÉFINITIVE

D'UNE MAISON.

LUNDI, 6 du prochain mois de février, à deux heures de relevée, la BELLE MAISON d'habitation, sise en cette ville, place d'Armes, rue Neuve, entre la propriété du sieur Weishaupt et celle de la veuve Perette, exposée en vente par les héritiers Marchand, de cette ville, sera adjugée définitivement, au plus offrant et dernier enchérisseur.

La vente aura lieu en l'étude du notaire soussigné, où les amateurs sont invités à se rendre aux jour et heure ci-dessus indiqués.

Luxembourg, le 17 janvier 1837.

MAJERUS, not.

A VENDRE

DIX-HUIT FOUTRES D'EAU-DE-VIE.

SAVOIR : Onze foudres d'eau-de-vie de grains, et Sept foudres eau-de-vie de fruits,

Pour argent-comptant, par quantités de cent litrons et plus. S'adresser à cet effet, au soussigné ou à M. MULLER-WALSE, à Grevenmacher.

Luxembourg, le 16 janvier 1837.

Le syndic de la faillite Garnier, SCHAACK.

Öffentliche Verpachtung und Versteigerung,

zu Bonneweg.

Am nächsten Dienstag, den 24. Januar 1837, um 9 Uhr des Morgens, wird J. B. Heisen, Ackeremann und Pächter zu Bonneweg, 30 Morgen, für Kartoffeln, Gerste und Leinsfrüchten zu pflanzen, und auf Hollerich, Bonneweger und Hesperinger Wännen gelegenes Ackerland, öffentlich und auf Borg verpachten lassen.

Liebhaber sollen sich um 9 Uhr, zu Bonneweg, bei dem Nikolaus Heisen, Schenkewirt, versammeln, um von da auf's Feld, von Stück zu Stück zu gehen.

Darauf wird der Rämliche, folgende Ackerländereien, für erblich und auf mehrere Jahre Borg zuschlagen lassen :

1. Ein Stück, gelegen im Ort genannt auf der Weiberhoch, auf Gäspericher Wann.
 2. Ein Stück, gelegen im Ort genannt beim Roßberg, auf Gäspericher Wann.
 3. Ein Stück, gelegen im Ort genannt an Poch, auf Cessinger Wann.
- Hollerich, den 21. Januar 1837. Schanus, Notar.

UNE ACTION,	SIX ACTIONS,	TREIZE ACTIONS,
20 FRANCS.	dont une rouge gagnant forcément, 100 FRANCS.	dont deux rouges gagnant forcément, 200 FRANCS.

Vente irrévocable par Actions

sous l'inspection spéciale de la haute Chambre aulique I. et R. des finances,

DE

Trois Grandes Propriétés,

SAVOIR :

- 1^o LE PALAIS N^o 171, à VIENNE, quartier Gumpendorf, estimé judiciairement à la valeur de..... v. de V. florins 1,050,000.
- 2^o LE GRAND ÉTABLISSEMENT industriel avec toutes appartenances pour la grande distillerie, de même que l'Hôtel de Maître complètement meublé, à Znaim en Moravie..... fl. 561,409 40 kr
- 3^o LE PALAIS N^o 178, à VIENNE, au susdit quartier Gumpendorf..... fl. 450,000.

Les Gains accessoires en numéraire consistent en florins 25,000, 12,500, 10,000, 5,000, 4,000, 3,000, 2,500, 1000, 500 jusqu'à 5 florins v. de V. s'élevant en tout à flor. 252,500 v. de V., moyennant quoi le Fonds-Capital de cette Vente consiste en

DEUX MILLIONS 515,909²/₃ Fl. v. de V.

répartis sur 16,640 Gains.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

En prenant 5 Actions on en obtient une rouge gratis.

Le moindre Gain qui puisse échoir à une Action rouge est 5 fl. v. de V. mais elles prennent part en outre à un Tirage particulier de 100 Primes de fl. 25000 jusqu'à 50 fl., et de 4000 Actions; de sorte que 100 Actions peuvent gagner au moins deux fois, et même 2002 fois dans la chance la plus heureuse. — D'ailleurs toutes les Actions rouges concourent aussi à tous les Gains du Tirage principal.

En prenant 10 Actions il est alloué Trois Actions gratis, parmi lesquelles 2 de ces Actions rouges si richement dotées.

Le Tirage aura lieu publiquement et irrévocablement, à Vienne le 31 JANVIER 1837, sous la garantie du Gouvernement.

Les propriétés seront délivrées aux gagnans libres de toutes dettes et hypothèques.

En s'adressant directement à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit le Prospectus français, les Actions, ainsi que la Liste du tirage, franc de port.

Sans affranchir.

J. N. TRIER ET C^{ie},
Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.

Deux Millions 515,909 florins v. de V.

contient la grande Vente par Actions des TROIS SUPERBES PROPRIÉTÉS,

laquelle aura lieu IRREVOCABLEMENT A VIENNE, LE 31 JANVIER PROCHAIN, sous la garantie du Gouvernement.

Pour se procurer des Actions Originales au Prix connu, on est prié de s'adresser directement à

L'Administration générale de LÉOPOLD DEUTZ ET C^{ie},
Maison de Banque à MAYENCE s. Rhin.